



Le conseil municipal, en collaboration avec le comité des fêtes, organise le lundi 13 juillet 2026 à 19h00 dans la cour de l'école un repas suivi d'un bal avec retraite aux flambeaux à 22h30 et le traditionnel feu d'artifice vers 23h00.

LES INSCRIPTIONS AU REPAS SONT À RETOURNER EN MAIRIE

AU PLUS TARD LE 09 JUILLET 2026

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE APRÈS CETTE DATE

✂.....

NOM : PRÉNOM :

REPAS ADULTE : 17 € APERITIF, EAU ET CAFÉ COMPRIS (autres boissons payantes), REPAS ENFANT : 10 € (DE 8 À 12 ANS), GRATUIT POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 8 ANS.

Nombre de repas adulte : X 17 € = €

Nombre de repas enfant : X 10 € = €

Nombre de repas gratuit :

TOTAL = €

Le paiement se fera **uniquement auprès du régisseur des recettes au secrétariat de Mairie** de Saint-Maurice-Aux-Riches-Hommes aux horaires suivants : mardi de 9 h à 19 h, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h. RÈGLEMENT PAR CHÈQUE, CARTE BANCAIRE OU ESPÈCES.

En cas de désistement aucun remboursement ne sera consenti.
Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.



Pétards et feux d'artifice interdits

I.P.N.S. — Ne pas jeter sur la voie publique



FÊTE NATIONALE



Organisée par le CONSEIL MUNICIPAL
avec la participation du COMITÉ DES FÊTES
Mardi 14 juillet 2026 de 14h00 à 18h00.

Commémoration de la prise de la bastille à 14h00



Concours de pétanque à 14h30

De nombreuses activités seront proposées aux enfants et aux adultes à partir de 15h00 :

tir à la carabine, jeux de quilles, et jeux divers...

(Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.)



Un verre de l'amitié vous sera offert
à partir de 17h30.



Pétards et feux d'artifice interdits

I.P.N.S. — Ne pas jeter sur la voie publique